



15/02/2014

Date: 28.01.2014

Time: 17.15

Communication# 04

Document: 04

From: The Organising Committee
To: All Competitors
Cc: The Stewards of the Meeting
The Clerk of the Course
The Secretary of the Meeting

Classic	X	Legend		Legend & Classic	
---------	---	--------	--	------------------------	--

LEGEND BOUCLES DE SPA – CHRONOMETRAGE

CAUTIONEMENT PUCE & TRANSPONDEURS MYLAPS/ RESTITUTION

Une caution de 500€ ttc au moyen du formulaire joint (et téléchargeable sur le site internet officiel) est exigée.

Elle est exclusivement possible via les cartes de crédits « Mastercard » & « Visa ».

Le formulaire devra être remis lors des vérifications administratives avec présentation simultanée de la carte de crédit pour vérification.

Le concurrent devra restituer **la puce, le transpondeur et le support** à l'organisation dans les lieux et les délais suivants :

- récupération lors du dernier déchargement de la puce au point de contrôle
- soit immédiatement en cas d'abandon durant l'épreuve à la permanence du meeting de 09.30 à 22.00
- soit à la fin de l'épreuve, de 23.45 à 01.30 au Parc d'arrivée
- soit, et dernier délai, lors de la remise des prix le dimanche de 11.00 À 11.45

Le **support** non rendu sera facturé au prix de **10€ ttc**.

Le concurrent marque expressément, et de manière irrévocable, son accord sur le fait que l'organisateur pourra prélever, sans avertissement préalable, à partir du compte bancaire associé à la carte de crédit dont les coordonnées ont été communiquées par le concurrent la somme de 500 € correspondant au coût de la puce confiée au concurrent si cette dernière n'est pas restituée pour, au plus tard, lors de la remise des prix le dimanche 16/02/2014 à 11h45.